



Expérimentation du DPPR par le réseau de santé Anaïs

Lyon, le 19 Juin 2008

Le réseau de santé Anaïs

Une expérience innovante :

- ☒ Depuis 4 ans
- ☒ Sur l'agglomération Grenobloise

Objectif principal = Coordonner les soins libéraux des enfants handicapés

- domiciliés sur l'agglomération de Grenoble
- non suivis en structure spécialisée
- présentant un handicap en relation avec une pathologie aiguë, chronique ou néo-natale, nécessitant une prise en charge pluridisciplinaire et durable.

Le réseau de santé Anaïs



Objectifs secondaires:

- ⌘ Formation des professionnels de santé, pour permettre un dépistage précoce du handicap de l'enfant
- ⌘ Implication des familles dans les soins de leur enfant
- ⌘ Favoriser l'intégration des enfants dans le milieu scolaire ordinaire



**PARCOURS D'UN
ENFANT AU SEIN DU
RESEAU DE SANTE**



★ CONSULTATION D'INTEGRATION

- Médecin Pilote choisi par les parents
- Parents

BILAN COMPLET :

clinique, instrumental, psychologique, scolaire

Selon le cas bilans spécifiques en :

- Kiné – psychomoteur
- Orthophonie
- Psycho
- Autres spécialités (ophtalmo, ORL, etc...)

But : élaborer un premier bilan global et précis



★ REUNION DE SYNTHESE/SUIVI

Tous les enfants sont concernés - 2 réunions par an et par enfant

- Médecin pilote
- Paramédicaux concernés
 - Parents

- Présentation du résultat des différents bilans ou de l'évolution de l'enfant
- Propositions de prises en charge
- Rythme des rencontres de suivi.

Buts :

- Accord sur les prises en charge proposées entre tous les intervenants
- Cohérence dans le projet thérapeutique global

Permettra la mise en œuvre des rééducations établies par l'ensemble des intervenants.





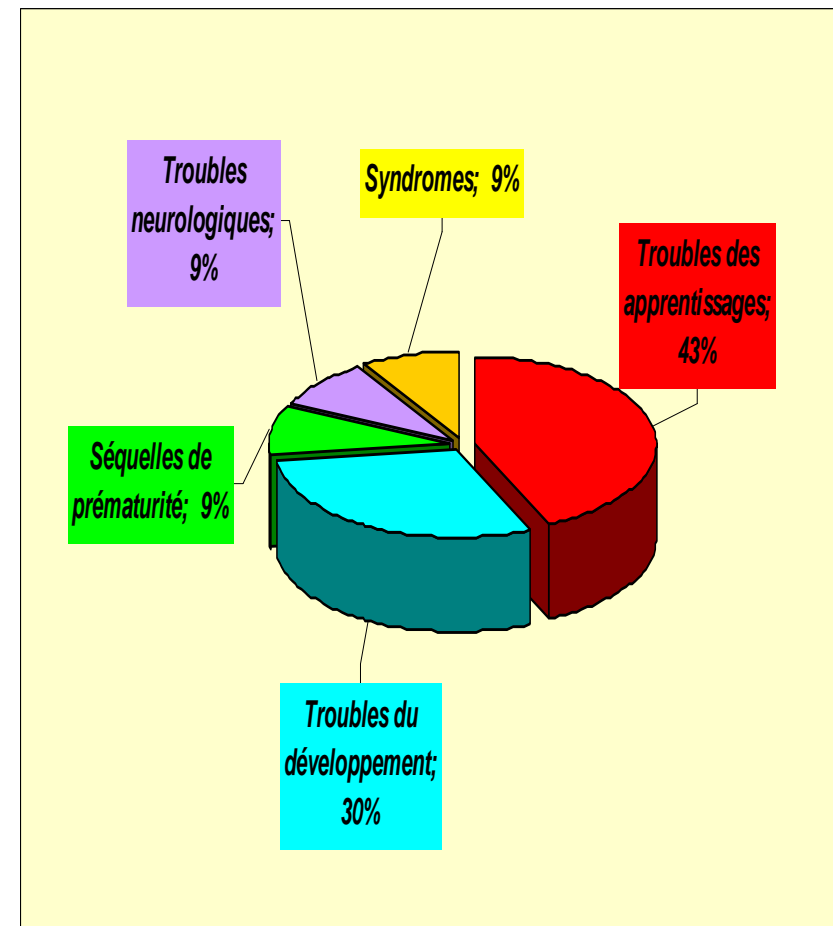
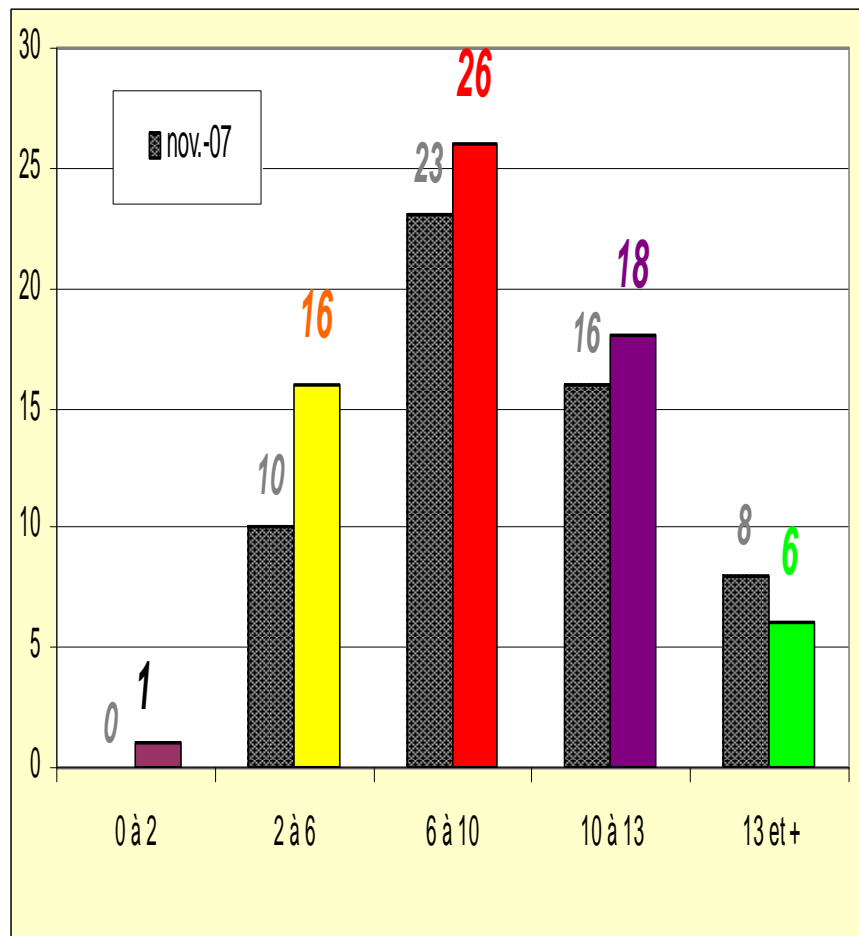
ENFANTS ACCUEILLIS ET PROFESSIONNELS IMPLIQUES DANS LE RESEAU



AGE ET PATHOLOGIE DES ENFANTS

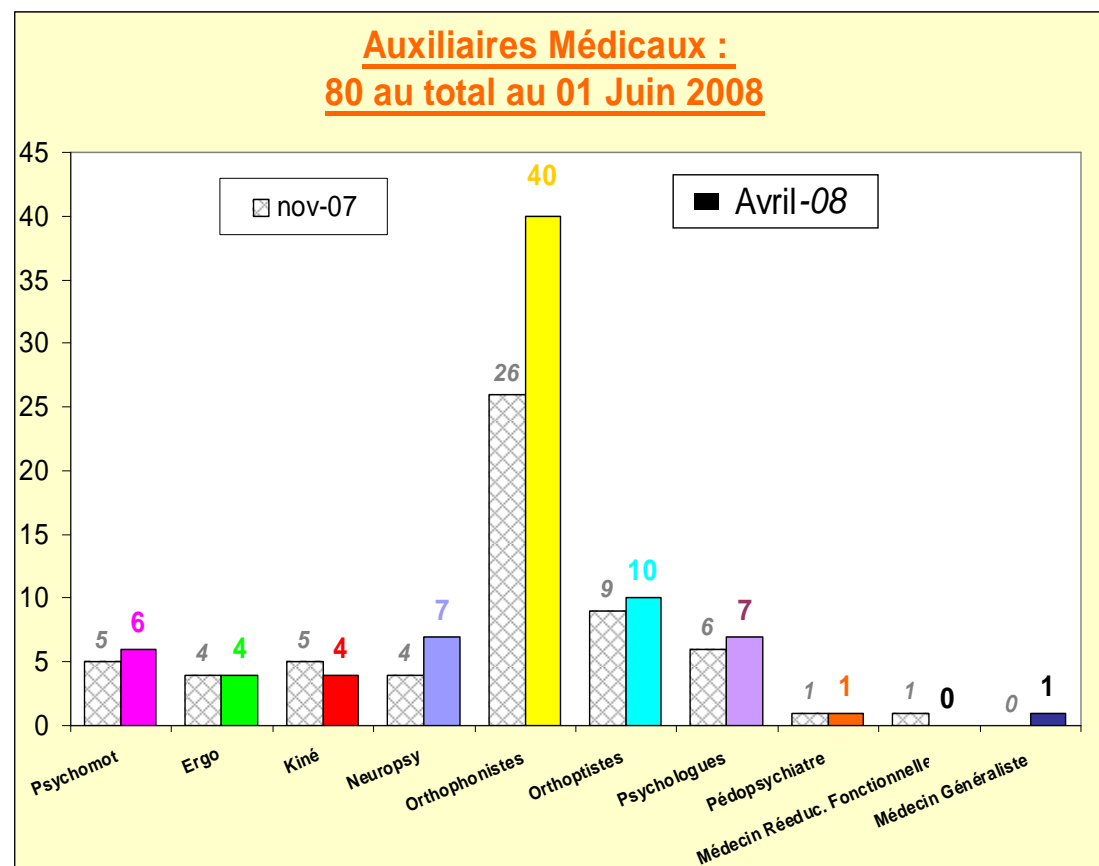
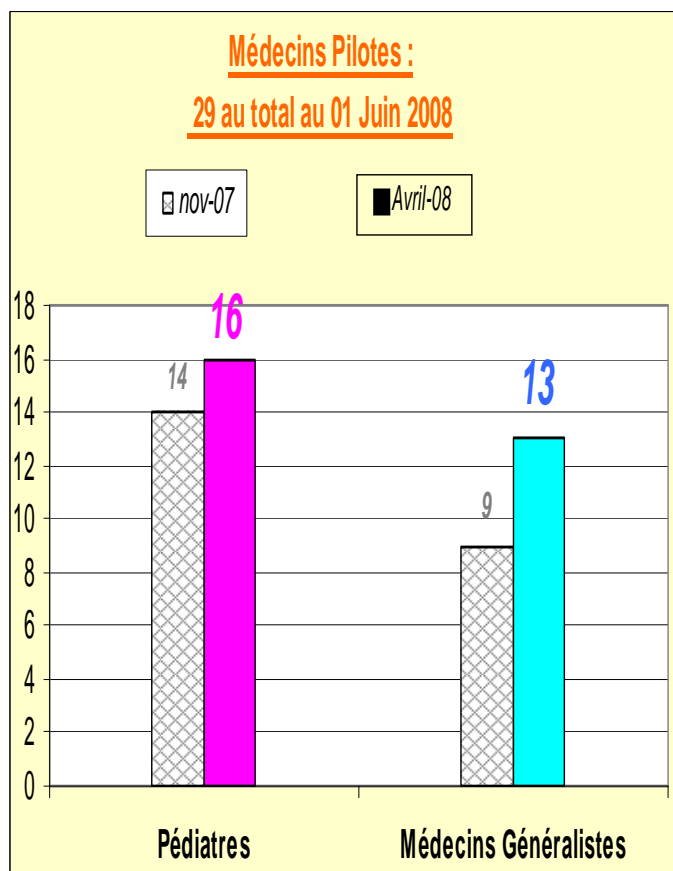
En Novembre 2007 : 57 enfants accueillis et 3 en attente

Au 01 Juin 2008 : 67 enfants accueillis



PROFESSIONNELS DE SANTE IMPLIQUES DANS LE RESEAU

Au 01 juin 2008 : 109 professionnels sont impliqués dans le réseau



Flux de communication dans le réseau



- ⌘ **Echanges mail** pour informations générales (dates des réunions de suivi des enfants, des soirées de formations etc...).
- ⌘ **Echanges par voie postale** entre les professionnels d'un même enfant, pour transmission des comptes-rendus de bilans et de réunions de suivi.

Le DPPR et le réseau de santé Anaïs



Le DPPR et le réseau de santé Anaïs



⌘ Intégration de l'expérimentation en janvier 2008
à la demande de l'URML

⌘ Avantages pour le réseau :

- ☑ Actualiser les dossiers patients, en temps réel
- ☑ Faciliter le travail de la secrétaire, en diminuant l'échange d'informations par voie postale
- ☑ Sécurité d'utilisation (cartes CPS et CPA)

Le DPPR et le réseau de santé Anaïs : en pratique



- ⌘ **54 professionnels libéraux équipés**, avec le soutien d'une société informatique
(pour certains : refus ou absence d'outil informatique au cabinet)

- ⌘ **Le Dossier médical :**
Il est alimenté par les professionnels à l'aise avec l'outil informatique ou par la secrétaire du réseau (fiche type de prise en charge, CR de bilans ou de réunions de suivi)

- ⌘ **Habilitations des professionnels :** délivrées par le réseau, après consentement écrit des parents

- ⌘ **Accès sécurisé au dossier médical :**
 - par CPS (médecins et auxiliaires pouvant en bénéficier)
 - cartes CPA délivrées par le réseau pour les autres (psychologues, neuropsychologues)

Le DPPR et le réseau de santé Anaïs :

CONCLUSION



Quelques problèmes de départ ...

- Problèmes techniques (gestion des habilitations, cartes CPA ...)
- Quelques professionnels réticents (à l'outil informatique ou à l'utilisation d'un dossier médical informatisé)

Mais au total : outil de partage d'informations, très adapté à la prise en charge pluridisciplinaire d'un même enfant.

Chaque professionnel libéral, qui accepte la démarche réseau, peut :

- consulter rapidement les données des autres soignants, pour adapter ou améliorer sa propre prise en charge
- enrichir le dossier en « mettant en ligne » ses propres bilans